

NOM DU CONTROLEUR	RUFIN Bastien	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	035K7040 Rufin Bastien	
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL LOUDEAC ZA DE HOYEUX 22600 - LOUDEAC	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z110	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/02/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE Roland yves Lejeune	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0			
0						
Commentaires						
CONTROLE COMPLET						

DECISION: FAVORABLE PROCHAIN AUDIT AVANT LE: 13/02/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite. NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

FCA

Contrôleur: RUFIN Bastien

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : FP-255-CW Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO

Date de mise en circulation : 28/02/2020 N° PV : 25119918

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24117990	01/10/2024	RAS
24118021	02/10/2024	RAS
24118033	03/10/2024	RAS
24118047	04/10/2024	RAS
24118066	05/10/2024	RAS
24118074	07/10/2024	RAS
24118107	08/10/2024	RAS
24118136	09/10/2024	RAS
24118145	10/10/2024	RAS
24118166	11/10/2024	RAS



Contrôleur: RUFIN Bastien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

GENERALITES		CONFOR
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORI
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORI
	FONCTION 2 - Direction	CONFORI
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORI
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORI
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORI
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFOR
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFOR
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFOR
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	
	Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	Non concerné.	
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	



Contrôleur: RUFIN Bastien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

GÉNÉRALITÉS		CONFORI
PREPARATION		CONFORI
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORI
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORI
	Fonction 2 - Direction	CONFORI
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORI
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORI
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORI
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORI
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORI
	Fonction 8 - Nuisances	CONFOR
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	
	Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	



Contrôleur: RUFIN Bastien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME



NOM DU CONTROLEUR	RUFIN Bastien	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	035K7040 Rufin Bastien	
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL LOUDEAC ZA DE HOYEUX 22600 - LOUDEAC	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z110	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/02/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE Roland yves Lejeune	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0			
Commontoires						
Commentaires						
CONTROLE COMPLET						

DECISION: FAVORABLE PROCHAIN AUDIT AVANT LE: 13/02/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite. NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

FCA

Contrôleur : RUFIN Bastien

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GY-313-TQ Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO

Date de mise en circulation : 20/08/2024 N° PV : 25119910

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24117989	01/10/2024	RAS
24118020	02/10/2024	RAS
24118032	03/10/2024	RAS
24118046	04/10/2024	RAS
24118065	05/10/2024	RAS
24118102	08/10/2024	RAS
24118144	10/10/2024	RAS
24118272	17/10/2024	RAS
24118310	18/10/2024	RAS
24118326	19/10/2024	RAS



Contrôleur : RUFIN Bastien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PR	OCES-VERBAUX ARCHIVES	
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME



Contrôleur : RUFIN Bastien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME